

Énergie solaire

que nous sommes disposés à leur offrir, dès que nous prendrons le gouvernement.

Mon projet de loi a été jugé irrecevable, car il entraînait une dépense financière. Bien que j'aie tenté de mon mieux de contourner la difficulté, le bill a été jugé irrecevable. Je me rends compte de la difficulté que vous auriez eue, si vous aviez permis que l'on en poursuive l'étude.

J'adresse donc toutes mes félicitations au député de Davenport (M. Caccia) qui a réussi là où j'ai échoué. Je vois d'après un des articles de la loi que l'institut nous permettrait d'établir des associations de normes et de donner les directives qui sont nécessaires à la recherche entourant l'exploitation de l'énergie solaire. Les sociétés pourraient communiquer ces normes aux consommateurs désireux d'acheter du matériel, ce qui leur permettrait de savoir si le matériel choisi est sûr et s'ils peuvent compter qu'il leur servira pendant 15 à 20 ans.

Je voudrais tout d'abord passer en revue une par une les trois recommandations et en dire ce que j'en pense. L'article 4a) du bill précise:

... faciliter la production, par des fabricants canadiens, de l'équipement et des pièces nécessaires à l'utilisation de l'énergie solaire en examinant, essayant et étudiant les produits proposés et en aidant à la mise au point de prototypes convenant à la fabrication;

C'est un article utile, et je le répète il permettrait de fixer des normes et de proposer des mesures à ce sujet. Ces normes pourraient être établies avec l'accord de l'Association des normes canadiennes et de la Fondation de recherche de l'Ontario. J'espère que cela sera fait le printemps prochain car c'est un des aspects essentiels à la question. Cela me rappelle une citation de Halacy:

Les fabricants et installateurs d'équipement solaire constituent une drôle de bande, dont les membres sont tour à tour étranges et merveilleux, et vont des géants comme la General Electric et Honeywell jusqu'aux génies qui n'ont pas le sou, en passant par des petits entrepreneurs de rien qui vendront aux propriétaires deux panneaux de 3 par 6 pour chauffer toute la maison contre les rigueurs de l'hiver du Maine.

Il veut affirmer par là qu'il est très important d'établir des normes, et de le faire rapidement. Il est essentiel que les députés et le gouvernement y prennent part, car il reste bien des questions à résoudre. Si nous ne cherchons pas activement des solutions, la bureaucratie va s'en mêler, faire durer les choses et nous ne réussirons jamais à mettre l'institut en place ni à convaincre les consommateurs que l'énergie solaire est une bonne affaire.

● (1730)

Qui sera responsable de la mise à l'essai? Il me semble essentiel que le gouvernement en assume la responsabilité et se dote des moyens voulus pour mettre les panneaux et tout le matériel solaires à l'essai à longueur d'année car je prévois que la fabrication de ces articles suscitera beaucoup d'intérêt. J'estime qu'une centaine d'entreprises canadiennes sont en mesure de fabriquer du matériel solaire, et elles voudront toutes faire agréer leur produits. Il me semble qu'en ce moment ce serait impossible en hiver, et il est donc essentiel de se donner les moyens de mettre ce matériel à l'essai tout au long de l'année.

Une fois qu'un appareil a été agréé, il faudra décider, si on y apporte des modifications ou des améliorations mineures, s'il y a lieu de le remettre à l'essai avant de le recommander. Il faudra s'assurer que les normes ne sont ni trop rigides pour ne pas faire en sorte que les entreprises craignent de soumettre leurs produits, ni trop souples afin d'éviter que certains fabri-

cants puissent faire agréer du matériel solaire qui ne résiste pas.

A mon avis, le gouvernement devrait agir rapidement pour rédiger les règlements et inviter ceux qui travaillent dans ce domaine à formuler des recommandations, afin que les produits soient mis à l'essai et qu'une estampille de qualité y soit apposée quand des stimulants seront accordés, de sorte qu'un plus grand nombre de consommateurs seront conscients des avantages de l'énergie solaire. Les dispositions du bill qui portent sur cette question sont en majeure partie satisfaisantes et je crois bien que nous pourrions les améliorer de façon à pouvoir les appuyer.

Dans l'article 4b), le député de Davenport (M. Caccia) propose que l'Institut appuie, encourage et favorise la recherche canadienne pour appliquer et utiliser l'énergie solaire et facilite la mise au point de techniques en matière d'énergie solaire au Canada. C'est très important, notamment quand on songe aux annonces faites par le gouvernement actuel censément pour venir en aide à ceux qui s'intéressent à l'énergie renouvelable et à l'énergie solaire.

Le 4 juillet dernier, le ministre déclarait qu'une somme de 125 millions serait versée entre 1979 et 1984 en vertu d'un programme désigné sous le nom de PUSH. Ce programme est destiné à faciliter l'achat et l'utilisation de l'énergie solaire. Le gouvernement cherchait ainsi à aider les fabricants en leur fournissant une somme supplémentaire pour acheter le matériel nécessaire en vue du capter l'énergie solaire dans des immeubles fédéraux. C'est un bon programme qui est très prometteur. Répartir 125 millions de dollars sur cinq ans équivaut à des versements de 25 millions par année, mais une note de service circule déjà au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources disant que les 25 millions prévus pour cette année devraient être ramenés à 1 million et demi. La déclaration dont j'ai parlé tout à l'heure remonte déjà à près de neuf mois, mais le programme n'est pas prêt à être lancé parce qu'au lieu d'y consacrer 25 millions de dollars, il semble que le ministère n'y affectera que 1 million et demi.

Si des problèmes surgissent, je crois que le ministère devrait informer la population que le programme ne sera pas mis en œuvre cette année. Par contre, on devrait bien préciser qu'au cours des quatre prochaines années, les sommes prévues seront affectées au programme et que les fabricants de dispositifs solaires seront subventionnés. Ce programme pourrait aussi servir à mettre à l'épreuve ces dispositifs et à établir des normes sans quoi les consommateurs couraient certains risques. Ce programme pourrait profiter cependant aux consommateurs, car une fois ces produits mis à l'essai, les consommateurs accepteraient de les utiliser chez eux.

On a également annoncé un autre programme, notamment le programme d'aide aux fabricants de matériel d'utilisation d'énergie solaire. Il semble qu'il ait pris un bon départ. J'ai étudié les prévisions budgétaires supplémentaires et j'ai constaté que \$600,000 avaient déjà été consacrés à ce programme. A l'origine, on avait prévu d'accorder environ 25 subventions de 10,000 dollars chacune à des sociétés pour leur permettre de mettre au point des maquettes d'équipement solaire. Après coup, on a opté pour l'octroi de 10 subventions de 200,000 à 300,000 dollars chacune. Au départ, j'avais quelques réserves à l'égard de ce programme et j'en ai encore quelques-unes.